



**Chambre de commerce
de Charlevoix**

Créez des liens

*Ensemble pour un développement
économique, durable, équitable et responsable*

- **Jean Fortin souhaite un Agenda 21 pour toute la région**
- **Les orientations du développement économique de la Ville de La Malbaie**
- **La Chambre de commerce augmente ses cotisations**
- **Le laborieux dossier de la cession des quais sur la table**
- **Plus de papier a été exporté par la voie maritime**
- **La vision de Lise Lapointe**
- **Un retour en force**

Ysabelle Lusignan
Directrice générale

Jean Fortin souhaite un Agenda 21 pour toute la région

Le maire de Baie-Saint-Paul Jean Fortin, qui était le conférencier invité du déjeuner-conférence de la Chambre de commerce de Charlevoix vendredi dernier, a mentionné devant la trentaine de gens d'affaires présents que la région aurait intérêt à se doter d'un Agenda 21. «Ce serait un moyen de recoudre certaines choses même si j'avais dit cela avant ce qui s'est passé pour l'hôpital. Nous pourrions définir comment nous voyons la région et comment nous la rêvons.»

Par Lisianne Tremblay

M. Fortin avait énoncé cette idée lors du Forum de développement durable de la Réserve mondiale de la biosphère qui s'est tenu en octobre. «Ce type de démarche nous permettrait de favoriser l'unité et de nous donner une vision régionale de notre territoire. Cela va au-delà de la politique puisque l'Agenda 21 touche plusieurs aspects, social, économique et environnemental. Nous avons le territoire pour faire cela.»

L'Agenda 21 revêt une grande importance pour M. Fortin, notamment parce que les idées viennent des citoyens. «C'est ce qui le dif-

férencie d'une planification stratégique, a-t-il précisé. Les jeunes nous donnent des perspectives de développement en lien avec le développement durable. Pour nous, l'Agenda 21 a été une belle suite du Sommet économique.»

Encore les fils

Le conférencier a bien sûr parlé de l'enfouissement des fils dans la rue Saint-Jean-Baptiste, une artère qu'il considère comme un produit d'appel pour Charlevoix. «Je souhaite que le règlement d'emprunt pour ce projet soit adopté lors de la prochaine séance du conseil municipal le 8 février pour nous permettre par la suite de passer à

l'étape de l'ouverture du registre. Les gens d'affaires paieront 100 % de la partie du projet concernant l'enfouissement des fils qui s'élève à environ 700 000 \$. Il y aura un impact pour notre développement économique et non seulement pour trois ou quatre commerçants.»

Un comité travaille présentement à trouver d'autres sources de financement, ce qui permettrait de diminuer la participation des gens d'affaires. «Nous n'avons pas abandonné les efforts pour avoir d'autres subventions. Je suis convaincu que le résultat sera important. Personne ne nous reprochera d'avoir eu de la vision dans ce dossier. Dans ce cas-ci,

mon pouvoir c'est l'influence.»

Par ailleurs, mentionnons que le maire vient de passer quelques jours en France pour prendre part à Lyon à la quatrième édition des

Assises de la coopération décentralisée France-Québec. Par cette participation, il souhaitait voir les possibilités de deux projets présentés, dont un partage d'expertise pour l'Agenda 21.



Le maire de Baie-Saint-Paul Jean Fortin voudrait que la région ait son Agenda 21.



Déjeuner-conférence

Invitation

Les ORIENTATIONS du développement économique de la Ville de La Malbaie

11 février
2011

Lise Lapointe

7 h 30

Mairesse de La Malbaie



Restaurant de l'Hôtel
Petit Manoir du Casino
La Malbaie

Réservation au
418 435-6187
418 665-6180
(303)

Coût :
20 \$ membre
25 \$ non-membre

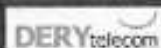
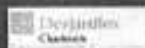
Soucieuse des enjeux importants quant au développement économique de la région de Charlevoix, la Chambre de commerce invite ses membres ainsi que la population à un déjeuner-conférence qui aura comme principal sujet :

Les orientations du développement économique de la Ville de La Malbaie.

La mairesse de la ville, Madame Lise Lapointe, sera la conférencière invitée. Cette dernière nous informera des principales orientations 2011 pour sa ville ainsi que des projets qui seront prioritaires au cours des prochains mois.

Réservation essentielle

En collaboration avec nos partenaires associés!



La Chambre de commerce augmente ses cotisations

La Chambre de commerce de Charlevoix a adopté mardi dernier en assemblée générale spéciale des changements à ses coûts d'adhésion afin de redresser sa situation financière. Les entreprises paieront plus cher pour devenir membres; en revanche, elles auront accès à un passeport leur permettant de bénéficier de rabais dans les commerces de la région.



Par

Lisianne Tremblay

lisianne@hebdocharlevoisien.ca

Les hausses permettront de combler partiellement le déficit de 33 000 \$. La Chambre de commerce s'est donné environ cinq ans pour le résorber. Les augmentations se traduisent comme suit: pour les entreprises de 1 à 2 employés, la cotisation passe de 50 \$ à 75 \$; pour celles qui ont de 3 à 10 employés, de 130 \$ à 175 \$; pour celles qui ont entre 11 et 25 employés, de 150 \$ à

225 \$; et enfin celles qui comptent 26 employés et plus devront payer 425 \$ au lieu de 325 \$.

«Les augmentations se situent entre 30 % et 50 %, de mentionner le président de la Chambre de commerce, Gilles Jean. Si nous conservons le même nombre de membres, soit 256, elles nous permettront d'aller chercher 12 000 \$ de plus. Nos cotisations étaient vraiment très basses et n'avaient pas subi de hausse depuis plusieurs années.»

M. Jean et la directrice générale de la Chambre de commerce, Ysabelle Lusignan, veulent créer des incitatifs pour attirer de nouveaux membres et pour que ce soit plus avantageux pour les membres actuels, notamment avec le nouveau passeport. «Nous aimerions que le passeport atteigne la valeur de 400 \$. Pour les commerçants qui souhaitent embarquer, il y a encore de la place pour des commandites», ont-ils souligné. Cet outil sera disponible vers la mi-mars.



Ysabelle Lusignan et Gilles Jean souhaitent améliorer la situation financière de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Le laborieux dossier de la cession des quais sur la table

(EB) La question de la cession des quais a été soulevée par la mairesse Lise Lapointe lors du déjeuner de la Chambre de commerce de Charlevoix, tout comme la mise en valeur du secteur du havre, deux sujets intimement liés.

« Nous sommes dans le processus. D'ici un an ou deux, ce sera réglé. Une enveloppe prévoit des investissements sur l'infrastructure à Pointe-au-Pic ainsi que l'enrochement d'une partie du quai de Cap-à-

l'Aigle», a commenté la mairesse. Selon elle, le Québec aurait dû être porteur de ce dossier.

Rappelons que la cession est un dossier discuté avec le gouvernement fédéral depuis plusieurs années. Au printemps dernier, l'enveloppe liée à la cession avoisinait les 7,5 millions \$. « Le problème va se poser : comment entretenir les quais? On demande à des entreprises de transport d'investir sans s'assurer que dans 20 ans, les quais vont pouvoir les accueillir. Selon

moi, le rôle du fleuve est sous-estimé», ajoute Mme Lapointe.

En ce qui a trait au terminal de Pointe-au-Pic, l'intermodalité est à l'ordre du jour, notamment en raison de la mise sur rail d'un train touristique avec le Massif, en juin prochain. « Avec le train, on aura des beaux défis. Fluidité des arrivées, réceptif bien organisé, il y a beaucoup de potentiel économique ici », croit-elle. Elle espère que plusieurs y verront des opportunités d'affaires, message qu'elle n'a pas

manqué de transmettre aux membres de la chambre de commerce présents.

Le délai est trop rapide pour qu'on ait une infrastructure permanente d'accueil cette année, mais on sera tout de même prêt pour accueillir le train en juin 2011 et à ça vont se greffer différentes activités : navette, mise en valeur, lien avec la maison d'éducation qu'est le CÉCC», a répété la mairesse, sans toutefois donner la couleur de la solution.

Devant les inquiétudes soulevées quant à la rentabilité du quai de Pointe-au-Pic, le directeur général du CLD, Guy Néron, s'est fait rassurant : « Le quai est rentable, actuellement. Pour donner le OK à une cession, nous avons fait une démonstration du pire scénario », a-t-il imaginé. François Gariépy, de Tourisme Charlevoix, a mentionné pour sa part les nombreuses demandes des croisiéristes. « Ils n'attendent que ça », a-t-il commenté.

Quai de Pointe-au-Pic

Plus de papier a été exporté par la voie maritime

(LT) Un total de 123 257 tonnes métriques de papier ont été acheminées par 25 navires au terminal portuaire de Pointe-au-Pic en 2010 par AbitibiBowater. Cette donnée représente près de 25 000 tonnes métriques de plus qu'en 2009 alors que le nombre de navires est demeuré le même.

De ce nombre, 117 135 tonnes

métriques se sont dirigées vers le trafic international. « Ces données démontrent que les usines de Clermont et celle de Baie-Comeau expédient davantage leur marchandise vers l'Europe, indique Guy Néron, directeur général du CLD de la MRC de Charlevoix-Est. Ce sont les vases communicants qui déterminent si le papier sera transporté par camion, par bateau ou par la voie ferroviaire. Une plus grande quantité de papier est sortie par le quai, mais

cela ne veut pas dire qu'il y a eu une plus grande sortie par l'usine.»

Ces résultats démontrent toutefois que la municipalité de La Malbaie a intérêt à maintenir le quai en bon état puisque cette infrastructure pourra être utilisée davantage dans les années à venir. Rappelons que seulement la face ouest du quai est présentement utilisée puisque la face est devra être refaite lors de la cession des



quais à la SOGIT (Société de gestion des infrastructures de transport), qui devrait être réalisée en 2011.

Hebdo CHARLEVOISIEN / 16 février 2011

Plus de nouvelles sur:
www.charlevoixdirect.com

Politique

La vision de Lise Lapointe



Emélie Bernier
 emelieb@hebdocharlevoisien.ca

Verte, cohérente, culturellement active : voilà comment la mairesse Lise Lapointe voit sa ville, La Malbaie. Et elle entend bien faire sa part pour la rendre telle.

C'est devant une quarantaine de gens d'affaires que Lise Lapointe a fait le point sur différents projets qui animent sa ville. « J'aborde les projets avec un regard de synthèse. Les mots-clés: planification, aménagement et développement, mais aussi démocratie, transparence et équité », résumait-elle en introduction de sa conférence lors du dernier déjeuner de la Chambre de commerce de Charlevoix.

À propos du nouveau bâtiment qui abritera l'hôtel de ville et la bibliothèque, Mme Lapointe ne tarit pas d'éloges : « C'est un projet fascinant, d'abord pour les usages qui sont regroupés dans le même bâtiment, soit la maison du citoyen et la maison culturelle. L'architecture contemporaine met en valeur le paysage et permet de corriger une erreur typique des années 1970 et de récupérer la vue. » Elle fonde beaucoup d'es-

pital est un projet collectif et c'est un enjeu important. On souhaite préserver l'intégrité du bâtiment et la vocation du secteur dans un tout cohérent. On n'a pas les écrits qui garantissent les capitaux, et le

faire au conseil, car ce sont des assises pour bâtir la ville », de dire celle qui ne prend visiblement pas les choses à la légère.

La ville entamera d'ailleurs un

«Les mots-clés: planification, aménagement et développement, mais aussi démocratie, transparence et équité »

danger est là que dans la rationalisation, on privilégie l'installation d'équipement neuf dans un bâtiment neuf. Il faut demeurer en alerte et continuer à se mobiliser », insiste la mairesse.

Selon elle, la Ville de La Malbaie est à un tournant et la planification est primordiale. « Nous sommes à l'étape d'élaborer les outils pour mettre la ville sur les bonnes rails. Ça dépasse les élus et ce qu'on vient

exercice stratégique cette année. « D'abord, nous aurons des démarches à l'Internet avec un consultant compétent qui nous aidera à définir la vision de la ville, puis nous consulterons la population et les organismes pour être capables, comme collectivité, d'avoir un projet commun pour l'avenir de la ville, et ce, pour 15 ans », de conclure Mme Lapointe.

poir sur ce bâtiment qui, selon elle, est un jalon qui permettra de « re-souder la ville ».

Elle n'entend pas laisser le dossier de l'hôpital sur la tablette. « L'hô-



Lise Lapointe.

Déjeuner de la Chambre de commerce

Un retour en force

(EB) 43 personnes ont assisté au déjeuner-conférence de la Chambre de commerce de Charlevoix, vendredi dernier, une participation jugée très satisfaisante par la directrice générale Ysabelle Lusignan.

«On a beaucoup parlé de la Chambre de commerce, entre autres au niveau des problèmes financiers. Peut-être que les gens ont réalisé la nécessité de la chambre, de réseauter », analyse-t-elle.

Quelques initiatives verront sous peu le jour pour mousser l'adhésion, dont un passeport de coupons-rabais chez les entreprises-membres. « Ce sera aussi une façon de stimuler l'achat

local », explique Mme Lusignan.

La hausse du coût du membership ne semble pas avoir d'impact dissuasif : «On n'a pas eu de commentaires négatifs par rapport à ça, mais ça s'imposait », conclut la directrice.

Le prochain déjeuner conférence aura lieu en mars. On connaît l'identité du conférencier du 7 avril : il s'agit de M. André Touzin qui discutera des défis entourant la relève en entreprise.



43 personnes ont assisté au déjeuner-conférence.